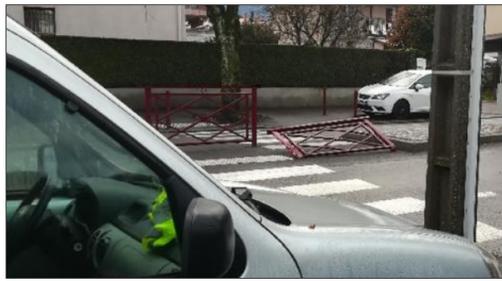


THONON-LES-BAINS | LE CHABLAIS

FAIT DIVERS EXPRESS

THONON-LES-BAINS
Ça râle avenue Jules-Ferry



→ La traversée piétonne située à quelques encablures de l'école Jules-Ferry, sur l'avenue éponyme, est dans le collimateur des riverains. Et ce n'est pas l'accident survenu au cours de la soirée de mercredi qui apaise les esprits. Comme en témoignent les lieux, un véhicule a percuté la barrière métallique pensée pour guider les piétons durant leur cheminement sur l'îlot central. Pour Jean-Jacques, cela ne fait aucun doute, « la visibilité n'est pas bonne ». Et de pointer le stationnement autorisé de chaque côté du passage sur la chaussée nord. « Côté sud, des poteaux ont été posés pour dégager le passage, alors pourquoi pas au nord ? » À bon entendeur...

LOCALE EXPRESS

THONON-LES-BAINS
Les étoiles de Noël envahissent la médiathèque

→ Mercredi, des enfants ont participé à un atelier à la médiathèque. Ils ont créé des étoiles typiquement allemandes, les "Strohsterne", réalisées en paille de toutes les couleurs. Gabriele Varinot a animé l'atelier. Cette Allemande a créé l'association L'ami d'Eberbach qui consiste à faire connaître les cultures allemandes et soutient le jumelage entre Thonon et Eberbach. Prochain rendez-vous le 26 janvier à la médiathèque avec au programme comptines, slams, etc.



"Hourra !" pour faire le plein d'énergie



→ Le spectacle "Hourra !" de la compagnie Hallet Eghayan a attiré un nombreux public au théâtre Maurice Novarina mardi. Pour le 40^e anniversaire de sa compagnie, Michel Mallet Eghayan a composé une chorégraphie en sept tableaux sur des musiques de Madjid Khaladj, Tigran Hamasyan ou encore Fabrice Jünger. Des univers très différents où les danseurs ont pu déployer leur énergie et leur dynamisme pour le plus grand plaisir des spectateurs. Une soirée appréciée par le public.

Un cahier de doléances en mairie

→ Les cahiers de doléances initiés par l'Association des maires ruraux de France (AMRF) pendant le mouvement des Gilets jaunes sont à la disposition des administrés dans de nombreuses mairies de France (les revendications seront adressées au président de la République). L'un de ces cahiers est disponible en mairie de Thonon aux heures d'ouverture. Les Thononais peuvent y inscrire leurs attentes et leurs revendications. Ils peuvent aussi exprimer leurs doléances en ligne sur www.ville-thonon.fr.

Cinéma : l'écran du vendredi

→ Ce soir, Manon Coubia sera à l'espace Grangette pour présenter trois courts-métrages qu'elle a réalisés. Dans "Sonate blanche", une jeune fille découvre qu'elle est sourde alors qu'elle veut devenir pianiste. "L'immense retour" est un voyage millénaire extraordinaire. Enfin, dans "Les enfants partent à l'aube", une mère appelle son fils qui est en train de devenir membre d'une élite de l'armée française. La soirée débutera à 20 heures.

La médiathèque ferme ses portes

→ La médiathèque municipale sera fermée du 23 décembre au 1^{er} janvier 2019. Réouverture le mercredi 2 janvier aux horaires habituels. L'automate de retour extérieur n'étant pas encore en service, les pénalités de retard ne seront pas appliquées. Pour tout renseignement : 04 50 71 79 61.

Vous êtes perdu avec un smartphone, tablette, PC ou internet ?

Offrez ou faites-vous offrir une formation !

Prochaines sessions :
THONON-LES-BAINS : FÉVRIER

acpassav
académie des passeurs de savoirs

+ d'infos & réservations au 06 02 59 14 62
ou sur www.acpassav.com

Tarifs avantageux pour les associations, entreprises, résidence sénior, collectivités locales...

123511700

THONON AGGLOMÉRATION

Les milieux aquatiques suivis à la loupe

→ Ayant repris à son compte depuis début 2017 la mise en œuvre des actions inscrites dans le Contrat de territoire du sud-ouest lémanique en milieux aquatiques et terrestres (menés jusque-là par l'ex-Symasol, syndicat mixte absorbé par l'agglomération), Thonon Agglomération dispose d'un service environnement qui suit de près les dossiers engagés à l'échelle de l'intercommunalité.

Lundi soir, la réunion du comité de territoire (qui associe, outre des représentants des communes, le monde associatif, des représentants de services de l'État, etc.) a permis de dresser un bilan des actions réalisées ou engagées en 2018

et de présenter la programmation pour 2019.

Gil Thomas, vice-président de Thonon Agglo chargé de l'environnement, et Pascal Chessel, président du comité de rivières des Dranses, ont présidé cette rencontre à laquelle ont participé bon nombre d'acteurs et de décideurs locaux et au cours de laquelle l'équipe technique du service environnement a présenté à tour de rôle les différents dossiers intégrés dans le contrat de territoire élaboré pour six années (2014 à 2019).

Le contrat de territoire, outil de planification visant à mener une politique globale de préservation et de valorisation des milieux aquatiques (cours

d'eau, zones humides, rives du Léman) a bénéficié sur la période 2014-2019 d'un budget de 16,15 millions d'euros hors taxes pour un programme englobant les différents bassins-versants de l'agglomération de Thonon (Pamphiot, Redon, Foron, Vion et Hermance pour le volet transfrontalier).

L'année qui s'achève a vu la mise en place de plusieurs actions de restauration de milieux comme la zone humide des Lanches à Cervens, de renaturation de cours d'eau (Vion et Bévière à Massongy) et de rétablissement de franchissement piscicole (Vion et Léchères à Sciez, Excenevex et Chens-sur-Léman).

Yves THEVENIAU



Réunion de bilan et de présentation des dossiers en cours et à venir lundi dernier, pour le service environnement de Thonon Agglomération. Photo Le DUY.T.

MASSONGY

Les élus cherchent à réduire la vitesse route du Bourg



Lundi, c'était la dernière réunion de l'année 2018 pour les élus massongiens. Photo Le DUY.T.

Une vingtaine de points étaient à l'ordre du jour du conseil municipal lundi. Une réunion rondement menée puisqu'il aura fallu un peu moins d'une heure aux édiles pour entériner leurs décisions.

Une pétition d'habitants de la route du Bourg, portant sur la vitesse excessive des véhicules, a été signalée. Les automobilistes désireux de court-circuiter la RD 1005 empruntent cette voie à trop vive allure. La modification de l'implantation du panneau d'entrée d'agglomération n'a guère eu d'influence.

Alors, chicanes ou gendarmes couchés ? Ou encore, contrôles radars ? Sur ce point, la gendarmerie, contactée, doute de l'efficacité vue la sinuosité de la route. Un aménagement

de la chaussée est envisagé, avec peut-être un passage à 30 km/h.

Toujours au chapitre routier, le maire François Rouillard a indiqué que le chantier de démolition de la maison située au carrefour des RD 1 005 et 225 a repris après avoir été stoppé en raison de risques d'effondrement de la partie encore debout. La destruction doit être achevée pour la mi-janvier. Le maire rencontrera ensuite le Département pour évoquer l'aménagement du carrefour.

Une nouvelle formule pour les repas des écoliers

Concernant la restauration scolaire, une majorité de parents d'élèves se sont prononcés, suite à consultation, pour un repas à quatre composants.

Fournis par le foyer culturel de Sciez, ils seront proposés dès le 1^{er} janvier sous cette forme à un tarif arrondi par la municipalité à 5 euros par repas et par écolier.

50 000 euros pour la salle de Quincy

Concernant le projet d'acquisition de la salle de Quincy occupée par l'association théâtrale et appartenant à la paroisse, une estimation a été établie dernièrement par le service des Domaines. L'assemblée communale, sur proposition du maire, a convenu de proposer au propriétaire un prix d'achat de 50 000 euros (avec éventuelle marge de négociation), tout en sollicitant d'éventuelles subventions.

Yves THEVENIAU

EXCENEVEX

Les membres du Jardin des livres se remémorent une belle année 2018

Mardi soir, les 17 membres du club lecture du village se sont retrouvés pour anticiper ensemble les fêtes de Noël. Invités par le bureau de leur association, tous ont savouré un apéritif tout en lisant à haute voix des textes de leur choix. Une sélection éclectique de poèmes de Lamartine, Rimbaud, Bobin, d'extraits de chansons d'Aznavour ou Gainsbourg, puis des extraits des livres appréciés tout au long de l'année.

Cette joyeuse compagnie s'est remémorée les riches moments culturels de 2018 : lectures nombreuses et diversifiées, conférences, rencontres, visites de musées ou encore

l'atelier pliage et recyclage des vieux livres dont les créations ont été exposées avec grand succès tant à la brocante du mois d'août qu'au récent marché de Noël. Leur dernier rendez-vous de l'année s'est terminé au restaurant du village Le Bellevue, où tous ont exprimé leur bonheur de faire partie de ce club sympathique et dynamique reprenant à leur compte cette belle phrase de Marcel Proust : « La lecture est une amitié ».

Ils se retrouveront dès le mois de janvier pour leur assemblée générale au cours de laquelle ils pourront acter leurs nombreux projets pour 2019.

Annie ZONNEKINDT



Quelques bolées de cidre frais avant d'entamer les lectures à haute voix. Photo Le DUY.A.Z.

BONS-EN-CHABLAIS

Les résidents de la Roselière fêtent Noël

L'Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) La Roselière était en fête mardi midi pour le traditionnel repas de Noël. Un délicieux menu était proposé par le service restauration Newrest de l'Ehpad Les Érables de Veigy, que les pensionnaires et leurs familles ainsi que les bénévoles, ont partagé dans une excellente ambiance.

Cette année, dans le cadre d'une démarche intergénérationnelle, ce sont des élèves de l'école hôtelière Savoie-Léman de Thonon, qui ont assuré le service. Cela a permis, notamment à l'ensemble du personnel, de déjeuner avec les invités,



Le service a été assuré par les élèves de l'école hôtelière. Photo Le DL/Albert MEYNET-CORDONNIER

parmi lesquels on remarquait Yvonne Martin, la doyenne née en 1913. L'animation musicale était assurée par Joseph

Bosson et son orgue de barbarie, accompagné par Fulvio Scotton au cor des Alpes.

A.M.-C.

LÉMAN

Un brochet de 15 kilos

Lors des pêches exceptionnelles de feras, Olivier Moulin, pêcheur professionnel à Rives, a sorti dans ses filets un brochet de 1,20 mètre et de 15 kilos. Une belle prise qui profitait certainement de la venue des feras frayant sur le bord pour faire bombance.

Rappelons que ces pêches exceptionnelles ont pour but la récupération des œufs de feras qui éclore et seront élevées dans les bassins de la pisciculture. Quant aux feras, elles seront sur les étals des poissonniers pour les fêtes.

G.B.

Une belle prise pour Olivier Moulin. Photo Le DL/Gilles BONDAZ

